



EXPOSÉ D'INVENTION

Publié le 1^{er} novembre 1924N^o 107647(Demande déposée: 11 février 1924, 18¹/₄ h.)

Classe 58

BREVET PRINCIPAL

TAVANNES WATCH CO. S. A., Tavannes (Suisse).

Micromètre.

La présente invention se rapporte à un micromètre du genre de ceux comprenant une vis micrométrique pour déplacer l'une des touches. Ce micromètre est caractérisé en ce que la touche, empêchée de tourner, est placée à la suite de cette vis, une bille de roulement étant interposée entre ces deux pièces, tandis qu'un ressort tend à déplacer la touche vers la vis, le tout disposé de façon que, lorsqu'on tourne cette dernière, la touche avance ou recule sans tourner.

Le dessin ci-annexé représente, à titre d'exemple, la touche mobile et son dispositif de commande d'un micromètre conforme à l'invention.

Cette touche mobile est destinée à être portée par l'une des poupées d'un micromètre (à bâti horizontal, vertical ou monté rotativement sur une plaque de base) dont l'autre poupée porte la touche fixe. La vis micrométrique *a* est commandée par le tambour gradué *b*, par l'intermédiaire d'un dispositif *c* qui a pour but d'arrêter l'action du tambour sur la vis lorsque la pression exercée par la touche sur l'objet à mesurer a atteint une

certaine valeur. Ce dispositif *c* est bien connu et est étranger à l'invention; il ne sera donc pas décrit plus en détail. Dans le manchon taraudé *d*, dans lequel se déplace la vis *a*, est disposée la touche mobile *e* placée à la suite de la vis *a*; entre ces deux organes est intercalée la bille de roulement *f*. Celle-ci est engagée en partie dans une creusure hémisphérique pratiquée au bout de la vis *a*. En outre, elle repose sur une partie plane d'une pièce en acier *f*¹ rapportée au bout de la touche *e* placé en regard de la vis *a*. Cette touche est empêchée de tourner sur elle-même par un prisonnier *g* porté par le manchon *h*; celui-ci peut être fixé dans le manchon *d* par le moyen de l'écrou *h*¹. Ce prisonnier fait saillie dans une rainure *e*¹ de la touche *e*. Un ressort *i* tend à déplacer cette dernière vers la vis *a*.

Lorsque l'on tourne la vis *a* de façon à rapprocher la touche de l'objet à mesurer, cette dernière se déplacera longitudinalement poussée par la bielle *f* et sans tourner, ceci grâce au prisonnier *g*. Lorsqu'on ramène la vis en arrière, la touche *e* suivra ce mouvement grâce au ressort *i*.

REVENDICATION :

Micromètre comprenant une vis micrométrique pour déplacer l'une des touches, caractérisé en ce que celle-ci, empêchée de tourner, est placée à la suite de cette vis, une bille de roulement étant interposée entre ces deux pièces, tandis qu'un ressort tend à déplacer la touche vers la vis, le tout disposé de façon que, lorsqu'on tourne cette dernière, la touche avance ou recule sans tourner.

SOUS-REVENDICATION :

Micromètre selon la revendication, caractérisé en ce que, sur le bout de la touche placé en regard de la vis, est rapporté une pièce en acier possédant une face plane sur laquelle repose la bille sus-indiquée.

TAVANNES WATCH CO. S. A.

Mandataires: BOVARD & BUGNION
ci-devant MATHEY-DORET & Co., Berne.

